

Objet : *RS - Précisions sur le poste et le recrutement d'un coordinateur facturation*

- date de convocation le 28 juin 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi quatre juillet à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bellecombe-en-Bauges, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 44

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Philippe Vuillermet
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Frédéric Bret
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 24

de Jimmy Bâabâa à Gaëtan Pauchet - de Grégory Basin à Jean-Maurice Venturini - de Luc Berthoud à Pascal Mithieux - de Brigitte Bochaton à Sandra Ferrari - de Arthur Boix-Neveu à Danièle Goddard - de Claudine Bonilla à Isabelle Dunod - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Jean-Pierre Casazza à Philippe Vuillermet - de Corinne Charles à Alain Caraco - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Alexandre Gennaro à Philippe Gamen - de Valentin Hachet à Michel Dyen - de Sabrina Haerincq à Christelle Favetta-Sieyes - de Sylvie Koska à Benoit Perrotton - de Marine Mithieux à Franck Morat - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Claire Plateaux à Micheline Myard-Dalmaï - de Josette Rémy à Vincent Boulnois - de Sara Rotelli à Florence Bourgeois - de Walter Sartori à Philippe Cordier - de Alain Thieffenat à Hervé Ferroud-Plattet - de Céline Vernaz à Alain Gaget - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fresso

- conseillers excusés : 14

Anne-Marie Barouti - Stéphane Bochet - Aloïs Chassot - Jean-Pierre Coendoz - Chantal Giorda - James Hallay - Max Joly - Laïla Karoui - Martine Lambert - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Alain Saurel - Bruno Stellian - Alexandra Turnar

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 04 juillet 2024

délibération n° 134-24 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement d'un coordinateur facturation**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé des ressources humaines, de l'accessibilité et de l'appui aux communes, indique que le poste existant de coordinateur facturation de la direction de l'eau et de l'assainissement est à pourvoir.

Il a pour objet de garantir la facturation de l'eau, de l'assainissement, ainsi que des différentes prestations aux abonnés.

Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

Niveau de recrutement	Catégorie B – cadre d'emplois des rédacteurs
Missions confiées à l'agent	<p>Encadrer les agents</p> <ul style="list-style-type: none">- Planifier, coordonner, organiser et contrôler les activités- Apporter une aide technique et méthodologique aux agents- Animer des réunions de service- Diffuser l'information auprès des agents <p>Participer à la gestion des ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none">- Collaborer à la rédaction des fiches de poste- Cogérer les recrutements- Animer un dispositif d'intégration et de professionnalisation des agents- Conduire les évaluations <p>Contrôler l'application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail</p> <ul style="list-style-type: none">- Signaler les dysfonctionnements ou le non-respect des règles HSST- Mettre en place des mesures conservatoires de protections individuelles ou collectives- Contrôler la formation et l'habilitation des agents à utiliser des matériels et équipements <p>Assurer l'instruction des dossiers, définir et faire appliquer les procédures</p> <ul style="list-style-type: none">- Renseigner et transmettre des documents dont les statistiques mensuelles d'activité, analyser les données et proposer, le cas échéant, des mesures correctives- Superviser l'archivage des documents- Gérer les anomalies des logiciels métiers
Rémunération de l'emploi	Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des rédacteurs

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L. 332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : confirme que le poste de coordinateur facturation de la direction de l'eau et de l'assainissement est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des rédacteurs. Ce poste présente les caractéristiques définies ci-dessus,

Article 2 : confirme que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des rédacteurs, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- formation de niveau bac+2,
- maîtrise des outils bureautiques (Excel, Word) et être à l'aise avec les logiciels métiers,
- aptitude relationnelle et sens de la pédagogie,
- aptitude au travail en équipe et en autonomie, savoir rendre compte,
- sens des priorités, réactivité,
- esprit d'analyse et de synthèse, méthode et rigueur,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **134-24 C**

Objet de l'acte : RS - Précisions sur le poste et le recrutement d'un coordinateur facturation

Classification Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 1 - Créations et transformations d'emplois

Date de l'acte : 04 juillet 2024

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20240704-lmc1H31740H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H31740H1

Date de transmission en Préfecture : 05 juillet 2024

Date de réception en Préfecture : 05 juillet 2024

Date de publication sur le site internet: vendredi 05 juillet 2024